



FLASH INFO N° 4 : Vos élu.es DDCT vous informent

Les premières instances Comité social de territoire (CST) et Formation spécialisée sante sécurité conditions de travail (FSSCT) de la DDCT se sont tenues. Les **premiers échanges avec la direction ont été difficiles, comme si la ville ne voulait pas écouter nos propositions concernant en particulier les effectifs et la santé au travail**. La ville semblait-un peu comme le gouvernement-, vouloir passer en force sur de nombreux sujets.

Nous avons dû boycotter avec l'UNSA le dernier FS SSCT afin d'exprimer notre opposition à la manière dont les débats étaient engagés et aux mauvaises réponses de la ville à des situations de souffrance au travail à la Mairie du 12^{ème}. **Nous espérons que la DDCT reprendra le chemin du dialogue social à la rentrée**. De notre côté, nous continuons à être force de proposition pour l'amélioration des conditions de travail et nous continuerons à rester au côté des agent.es qui veulent tout simplement rendre le service public dans de bonnes conditions et être respecté.es par leur employeur.

La prévention de la canicule : la DDCT encore à la traîne : Nos propositions et conseils :

Le plan de prévention de la canicule existe mais il reste souvent très théorique. La DDCT invite les responsables de service à aménager les horaires et à fermer des services publics quand les conditions de travail deviennent trop dures mais elle n'oblige pas à le faire, laissant des inégalités possibles dans la réception de ces préconisations pour la santé des agent.es. Pour illustrer, l'été 2022, seule la mairie du 20^{ème} a fermé des services lors de fortes chaleurs.

La DDCT n'augmente toujours pas son budget pour protéger les agent.es (elle renouvelle seulement 5000 euros de ventilos !), prétextant que les brumisateurs par exemple doivent être achetés sur les budgets propres à chaque mairie ! Enfin, hors de question, de diminuer le temps de travail et donc le temps d'exposition aux risques liés à la chaleur.

Supap FSU a rappelé les mesures à prendre dans le cas de fortes chaleur :"

- ➔ La fermeture au public des établissements dès qu'il fait 33°C en leur sein. 33°C correspond à la préconisation de l'INRS (Pour rappel, l'été dernier la température limite indiquée par la Ville était 36°C !
- ➔ Dans chaque équipement : ventilateur, eau et brumisateur car cela fait 2 ans qu'il n'y en a pas eu de nouveaux, salle rafraichissante avec des pauses conséquentes
- ➔ Des autorisations Spéciales d'absences (ASA) pour préserver la santé des agent.es qui ne peuvent plus travailler sur place car c'est au travail de s'adapter à l'humain.
- ➔ La réduction d'activité en après-midi et le roulement d'équipe mais cela pose à nouveau la question des effectifs qui sont insuffisants
- ➔ Un bilan des agent.es qui demandent du télétravail pour fuir les mauvaises conditions de travail pour ensuite proposer des mesures d'amélioration dans les sites. Supap fsu a souligné les problématiques du télétravail trop souvent oublié.es. L'agent.e peut être en situation de danger si son logement est peu isolé. Cela a un cout (ventilo / électricité....) que l'employeur ne prend pas en compte avec les misérables 10 euros mensuels de compensation. Supap fsu rappelle que nous sommes pour que la ville engage les moyens pour améliorer les situations dans les locaux et ne sous traite pas aux agent.es chez elles et eux la mauvaise santé.
- ➔ Accélération des rénovations thermiques des bâtiments

Nous appelons les équipes à recenser tous les besoins immédiats : stores internes ou externes à installer ou à réparer, films occultants à poser, fontaines d'eau fraîche à installer, climatiseurs mobiles, ventilateurs, thermomètres... etc, via le registre SST (Santé Sécurité Travail) et/ou auprès de la direction de chaque établissement.

Si la situation se dégrade et que vous commencez à sentir les signes de coup de chaleur ci-dessous, exercer votre droit de retrait et ne rester par seul.e.

Source : Centre canadien d'hygiène et de santé au travail.

Lors des fortes chaleurs, les maux de tête, une fatigue anormale, des vertiges, des malaises doivent alerter. Il peut s'agir de signes annonciateurs du coup de chaleur qui est une urgence vitale et nécessite une prise en charge médicale immédiate.

Malaises liés à la chaleur : les signes à surveiller

ÉPUISEMENT DÙ À LA CHALEUR

- Fatigue et sensation de faiblesse
- Maux de tête
- Nausées, vomissements
- Suif intense
- Solution abondante
- Palpitations
- Étourdissements, vertiges
- Courbatures, crampes musculaires

Agissez !

- Déplacez-vous vers un endroit plus frais, à l'ombre.
- Enlevez le plus de vêtements possible (bas et chaussures compris).
- Rafraîchissez-vous en vous appliquant une compresse humide ou de la glace sur la tête, le visage ou le cou. Aspergez-vous d'eau fraîche.
- Buvez de l'eau ou une boisson désaltérante.
- Demandez de l'assistance médicale si vous ne vous sentez pas mieux.
- Demandez qu'on reste avec vous jusqu'à ce que l'aide arrive.

COUP DE CHALEUR

- Peau rouge, moite ou chaude
- Nausées, vomissements
- Fèvre très élevée supérieure à 39 °C
- Respiration rapide
- Pouls accéléré
- Confusion, hallucinations, comportement inhabituel
- Coréolie, perte de conscience
- Maux de tête intenses

18 112 15

Appelez le 15, le 112 ou le 18 : c'est une urgence médicale !

- Restez avec la personne jusqu'à ce que l'aide arrive.
- Déplacez-vous vers un endroit plus frais, à l'ombre.
- Enlevez le plus de vêtements possible (bas et chaussures compris).
- Mouillez-lui la peau et les vêtements avec de l'eau fraîche.
- Appliquez-lui des compresses humides et froides ou de la glace sur la tête, le visage, le cou, les aisselles et l'aîne.
- Offrez-lui des gouttes d'eau, mais ne la forcez pas à boire.

Plan de prévention en deçà des moyens – focus sur l'augmentation des « incivilités »

L'atteinte aux personnes est de 58, 42 % contre 20 % pour les autres directions. Supap FSU demande à ce que la ddct s'attaque aux causes profondes de ces situations : pourquoi les usagers s'en prennent de plus en plus aux agent.es du Service public ?

La situation de nombreux usagers se dégrade. Nos services publics sont plus éloignés, moins humains, en particulier avec la réduction des possibilités de rendez-vous et la dématérialisation. Les usager.es, certes devraient plutôt interpeller les élu.es sur les choix d'austérité qu'ils imposent aux services publics et donc aux conséquences négatives dans l'accès aux droits des usager.es. Mais souvent, c'est sur l'agent.e que l'usager s'énerve et c'est l'agent d'accueil, l'ATLG, l'agent.e des titres, l'agent.e administratif qui devient victime de la violence et de l'insatisfaction des usagers.

Pour SUPAP FSU, la meilleure manière de prévenir cette agressivité est de donner plus de moyens aux agent.es pour bien faire leur travail, pour bien rendre le service public. Nous demandons :

- ➔ La création d'effectifs dans tous les services.
- ➔ De stopper la poursuite de la dématérialisation afin que toutes et tous puissent se retrouver dans de bonnes conditions dans les Mairies.
- ➔ De multiplier les postes pour l'accompagnement numérique afin de ne plus sous-traiter ce travail aux associations déjà précarisées. Ces associations n'arrivent d'ailleurs plus à absorber la surcharge de travail que les services publics font reposer sur leurs dos sans moyens adéquats. Sans compter qu'elles deviennent des sous-traitant du service public au lieu de rester centrées sur leur objet associatif et d'éducation populaire.

Sur ce volet de prévention comme sur d'autres, la Ville n'a pas pris en compte nos préconisations.

Accueil des animaux domestiques : la mairie du 7^{ème} à la pointe de ce que la ville de Paris propose pour les animaux ?



D'un côté, la ville ne prend pas en compte nos propositions pour la santé des agent.es , de l'autre elle nous demande de voter l'arrivée d'animaux dans certaines mairies pour expérimentation pour le bien être des agent.es au travail. À la Mairie du 7eme, ceux sont même des apéritifs canins et l'arrivée d'un nouveau chat qui font fureurs cet été !

Notre employeur n'a résolu pas les mêmes priorités que nous sur la qualité de vie des agent.es et des usager.es !

A nous, par notre mobilisation collective, de remettre les sujets essentiels pour notre santé au travail au centre : du sens, des effectifs, de la reconnaissance salariale et professionnelle et de nos pénibilités.

Mairie du 12 : Soutenir les ATLG et leur responsable : une urgence

Suite à un danger grave et imminent porté sur le service des ATLG, une enquête a été lancée sur des dysfonctionnements dans le « management » de la Mairie du 12. Malgré des apports de l'enquête dans la compréhension des tensions entre la direction générale des services et le service logistique, les mandaté.es Supap FSU n'ont pas pu intervenir sur de nombreux points problématiques. Nous avons été empêché de nous exprimer. Retrouvez notre interpellation sur cette situation ici. **Avec l'UNSA, nous demandons que la DDCT :**

- **propose un plan d'action pour assurer la santé des agent.es -intégrant de nouvelles pratiques managériales-** lors d'une FS SSCT complémentaire dès le mois de septembre
- assure que **toute procédure disciplinaire cesse et qu'aucune pénalisation** sur les primes puisse être possible
- **ne surcharge pas de travail avec la mise sous pli** (qui n'est pas conforme aux fiches métier des ATLG).
- **renforce l'équipe des ATLG avec un soutien social pour l'équipe comme son responsable de proximité.**
- s'engage à un **meilleur respect des instances** et des représentant.es du personnel qui ne font que leur devoir de mandaté.es FS SSCT pour la santé des agent.es de la DDCT

C'est dans ces conditions que la santé des agent.es pourra être préservée.

ATLG de la Mairie du 12 et d'ailleurs, vos mandaté.es FS SSCT sont là et nous ne vous lâcherons pas.

Les ATLG : vers une prime conduite ?

Supap FSU a demandé un point sur les situations de sous-effectifs, sous-rémunération des ATLG. Nous avons évoqué les inégalités d'accès aux heures supplémentaires en fonction des mairies et la prime de conduite inaccessible pour les collègues. Les dotations vestimentaires sont inadaptées aux saisons et inadaptées aux femmes. Pour tout ce qui est de commandes et d'achat de matériels concernant les ATLG, Supap demande d'associer les chefs de service et les ATLG car ils/elles connaissent leurs besoins.

La DDCT a répondu par :

- ➔ Une cellule de 6 ATLG volant qui est dirigée par le SRH à laquelle les DGS des mairies peuvent faire appel.
- ➔ Une note sur la prime de conduite, afin d'assurer l'égalité de traitement entre ATLG et prime de chauffeur des élu.s
- ➔ Une commission habillement.

La formation : toujours pas une priorité pour la DDCT

La DDCT considère avoir refondu l'organisation des formations et amélioré le catalogue de formation pour répondre aux annulations trop nombreuses : 20 % d'absences.

De notre côté, Supap Fsu a rappelé que les agent.es vont peu en formation par manque de temps et d'effectifs et par des contenus encore trop inadaptés. Par ailleurs, quand les formations collectives sont plébiscitées, des services peuvent avoir des difficultés à les reconduire : Au service politique de la ville, il a fallu insister plusieurs mois pour que les formations « animations participative et intelligence collective » soient reconduites. Cette attente a réduit la continuité de formation des agent.es de ce service. Nous avons demandé des nouvelles de la santé des agent.es du service de la formation de la DDCT qui a été restructuré.

Supap FSU demande :

- ➔ Une analyse des retours des évaluations qualitatives des formations par les agent.es pour améliorer le contenu et les actions de formation.
- ➔ La reconduite automatique des formations collectives de service qui sont de qualité
- ➔ La relance en nombre des formations préventions des TMS, et de la formation « Premiers secours en santé mentale » utile à beaucoup de monde vue la détresse de nombreux.ses usager.es
- ➔ Une information sur le terrain sur le CPF et notamment la possibilité de faire financer le permis de conduire.
- ➔ Des formations préventions des violences sexistes et sexuelles obligatoires pour tous les agent.es quelque soit leur catégorie

Réponse de la direction :

La direction est d'accord pour améliorer les modalités d'inscriptions sur le CPF (ce dossier joint). Les demandes se font au fil de l'eau. Sur les permis de conduire, ce n'est pas possible sauf si permis poids lourds pour une justification métier. Il est conseillé de se faire accompagner sur le dossier CPF par Isabelle Gordon et Marie Molina de l'école des métiers. Retrouver ici le dossier à remplir :

Elle veut exiger des responsables de service que chaque agent.e aie une formation choisie.

La direction nous informe que les formations d'accueil seront de meilleures qualités car elles viennent d'être revues. Les formations prévention des TMS vont être relancées.

Aucune réponse à nos demandes sur le bien-être et le fonctionnement du service en charge de l'école des métiers et de la formation.

La présidente du CST, Madame BOUX a exprimé le fait d'être favorable à la formation prévention des VSST pour tous et toutes...La direction doit maintenant y réfléchir !!! Et on va l'aider dans ce sens !

BEL ÉTÉ A VOUS, PRENEZ SOIN DE VOUS

La section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE : Contactez-nous : ddctsupap@gmail.com

Vos mandaté.es FS-SSCT et élu.es CST : Catherine Valadier, Catherine Albert, Anne Descombes, Thierry Fairfort, Jonathan Valquin, Anne Fardeau, Karima Remmani, Carole Cajazzo, Farid Ferhoun, Etienne Vétu, Pauline Loizillon, Olivier Corbin, Samir Harir.
Paris 13 juillet 23